

Lecture faite, du présent procès-verbal, les Membres présents ont signé au Registre.

D. Grard alphonse B. charron Luguet
E. Pichot soline R. Pégau

Séance du 16 Septembre 1916

Convocation.

Le mardi 18 Septembre 1916.
 Convocation du Conseil municipal, pour le
 Samedi 16 Septembre 1916, à 8 heures du soir,
 à la Mairie, afin de délibérer sur les affaires
 inscrites à l'ordre du jour.

La Mairie.

alphonse

Année mil九一六 cent seize, le Samedi 16
 Septembre, à 8 heures du soir, les Membres
 formant l'assemblée municipale d'Orsay
 se sont réunis à la Mairie, pour la présence
 du Maire.

Présents: M. M. L'apostolle Maire, Chanton, Le
 gros Solpine, Olivier, Grégoire, Gérard,
 Moyelle.

Absents: M. M. Lecœur, Maxarry, Paroche
 et M. M. Breux, Brunet, Bisson, Tellier
 et Agassant-Paul, actuellement mobilisés.
 En conformité de l'article 53 de la loi du 5 Avril
 1884, il a été procédé par la nomination d'un
 Secrétaire. M. Gérard a été désigné pour
 remplir ces fonctions.

Lecture est donnée du procès-verbal de la
 dernière séance, lequel est adopté sans
 observation.

Bouilleurs de cru

M. le Président fait connaître au Conseil qu'
l'article 5 de la loi du 30 juin 1916, stipule
que toute distillation de vins, ciders, poires,
marcs lies et fruits doit être opérée en atelier
public établi conformément à l'art. 12. de la
loi du 22 avril 1905.

Un local ou un emplacement commu-
nal doit être mis à ce sujet à la disposition
des bouilleurs de cru.

Le Conseil, après en avoir délibéré,
Met à la disposition des bouilleurs de cru
l'entrée des sous-sols de la Mairie où la
distillation pourra avoir lieu le Jeudi, de
7 heures du matin, à 6 heures du soir.

Prairie des îles.

Le Conseil invite M. le Maire, à prévenir
M. Binot, maunisseur, à Orsay, de faire
dans la prairie des îles, un passage de 5
à 6 mètres, le long de la Rivière d'Yvette,
pour permettre au public d'aller plus pro-
mener, conformément au testament Blon-
din et à bon bail.

Curage de la rivière Le Conseil est d'avis que M. le Maire fasse
procéder au curage de la partie de la ri-
vière d'Yvette, ~~qui~~ incombe à la Cne.

Le Conseil, en vue de l'écoulement régu-

Chemin de Grande lier des eaux, et par suite, de l'améliora-
tion de la chaussée.

Ouer.

Emet le voeu, qui il soit procédé à la
construction de bordures et caniveaux, le
long du chemin de Grande communication N° 68 embranchement, entre les bornes
OKO et OK 150.

Société coopérative M. le Président donne lecture au Conseil
d'une lettre de remerciement qui lui a été

adressée par M. Formé Administrateur délégué
de la Société coopérative, et à laquelle une
subvention avait été votée par le Conseil
dans une précédente réunion.

Supplément de Le Conseil décide que le supplément de tra-
itement à la Directrice tentera à la Directrice de l'école de fille
de l'école de filles.

Chaussures.

sera, à partir du 1^{er} Octobre prochain,
égal à celui du Directeur de l'école de
Garçons, soit de 600^f par an.

Le Conseil décide que une distribution de chaus-
sures sera faite, comme les années précédentes,
à l'approche de l'hiver, aux enfants fréquen-
tant les écoles.

Le Lieutenant-Colonel Koller commandant
le 28^e Régiment d'Infanterie, cite à l'Ordre
du Régiment

Le soldat Alaret Gaston C.M. 1
Mitzailler très courageux, au front depuis
le début de la campagne. Été le 28 Septembre
1915, en se portant à l'assaut des tranchées
ennemis.

Fait et délibéré en séance à la Mairie
d'Orsay. le jour, mois et an susdits.

Mairie P. Chirat L. Lepage
A. Gouard R. Grignon V. Bell

Séance du 21 Octobre 1916.

Convocation.

Le mardi 17 Octobre, 1916.

Convocation du Conseil municipal pour
le Samedi 21 Octobre 1916, à 8 heures du
soir, à la Mairie, afin de délibérer sur les
affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Maire.

A. Chabaud

Année mil neuf cent seize, le Samedi
21 Octobre, à 8 heures du soir, les
Membres formant le Conseil municipal
de la Ville d'Orsay, se sont réunis à la
Mairie, sous la présidence de M. l'apostolle

Maire.

Etaient présents M. M. l'Apostolle, Maire,
Charlier, Léopold Soljane, Olivier, Grégoire
Girard et Horville.

Etaient absents M. J. Pecour, Recary,
Provost, et M. J. Dreyer. Envoyé, Bismarck
épargnant Paul, Geltier.

M. Girard a été nommé pour remplir
les fonctions de Moniteur, et le procès-
verbal de la dernière séance lui est adopté
sans observation.

2^e Empreint de la M. le Président donne connaissance au
départementale Conseil, de la circulaire préfectorale en date
du 14 Octobre présent mois, relative à la par-
ticipation de la Commune, au 2^e Empreint
de la défense nationale.

Le Conseil,

Après délibération, et examen de la si-
tuation financière de la Commune.

Considérant que les fonds communau-
mels s'élèvent, pour le moment, à 3.189^f,
somme pleinement nécessaire pour assu-
rer le paiement des dépenses courantes.

Que la participation de la Commune
à cet emprunt est volontaire et expresse
par l'Etat, du solde des cotisations commu-
nales de 1915.

De plus, que les sommes dues à la com-
mune et au Bureau des Bénefices
provenant du legs de Blordier s'élèvent à
66 000^f, pris le solde de la situation préfectorale
de faire hâte de liquider, de ce dit legs, don-
t est chargé M. Meunier et Brûlé, Boulevard
du lac Léine 76, à Versailles.

Regrette de ne pouvoir, pour ces motifs,
faire participer la Commune à cet emprunt
dont le but est de soutenir la lutte contre
l'ennemi.

Supplément de l'appendice de traitement annuel, de la
traitement de la Directrice rectrice de l'école de Filles, est établi au
de l'École de Filles.

provisoiremēt, à partir du 1^{er} Octobre dernier
à la somme de 650.

Chemin de la Butte Catherine

Le Conseil demande à la Commune de Villebon, que le chemin de la Butte Sainte-Catherine, reste comme précédemment, mi-
toyen d'autant sa longueur, entre les
deux Communes de Villebon et Orsay
et par suite, sollicite de l'Administration
supérieure, une révision cadastrale.

Dépêches de Guerre.

Lecture est donnée d'une lettre de
Monsieur le Préfet, Président du Comité
des Courses départementales de guerre.
Le conseil accueille favorablement la
demande de subvention, et vote, à cet effet,
Cinquante francs, sur les fonds libres
de l'exercice en cours.

Location de l'ancien presbytère

M. le Maire expose au Conseil que
M. Formic, Administrateur délégué
de la société coopérative de défense
mutuelle d'Orsay, lui a exprimé le
désir de louer à M. le Maire, l'ancien pres-
bytère, pour s'y installer un maga-
sin de vente.

Conseil.

Considérant que ce logement n'est
pas libre actuellement et qu'il est
nécessaire pour différer les services com-
munaux.

Décide qu'il ne faut pas tarder d'en-
gager pour la location de cette
maison.

Legs Blondin

Acte est donné à M. le Maire, des
communications qu'il a faites concez-
nant le legs Blondin.

Le Général Bussel, commandant la
138^e Brigade d'Infanterie, cité à l'or-
dre de la Brigade, le soldat dont le
nom suit,

Prévost René, Matricule 1709.
soldat de 2^e classe, 19^e C^{ie} 304^e Rég^t

Citation

A l'Infanterie.
Excellent soldat, travailleur, tout dévoué
à sa tâche, gravement blessé, le 1^{er} Avril, par
éclats d'obus, pendant qu'il effectuait
des travaux de défense, engagé dans un
seul combat avec deux gardes en
gros de branche enemis. Croix de Guerre
Fait et délivré, en séance, à la Mairie d'
Orsay, le mois d'août ci-dessous.

Attesté par J. Chastan Légros

Voyelle
Solinier

Session de Novembre, 1916

Convocation.

Mardi 7 Novembre 1916.

Convocation du Conseil municipal pour
le Dimanche 12 Novembre, à 2 heures
du midi, à la Mairie, pour la tenue de la
session de Novembre.

Le Maire.

Attesté



S'an mil neuf cent seize, le Dimanche
12 Novembre, à 2 heures du midi, les mem-
bres du Conseil municipal de la Com-
mune d'Orsay se sont réunis à la Mairie
après avoir été régulièrement convoqués
sous la présidence du Maire.

Sont présents : M. M. l'Apostolle Maire, Charles
Légras Adjoint, Olivier, Grégoire, Grand
et Voyelle.

Sont absents : M. M. Lecœur, Racary excent
et Paroche et M. M. Dreux, Eugène Biss
Geltier, Agassant Fauel actuellement au

Après avoir déclaré la séance ouverte, le Maire invite le Conseil à nommer un Secrétaire. M. Girard est élu. Il donne lecture du procès verbal de la précédente séance qui est adopté sans observation.

Apprentissage gratuit.

M. le Maire rappelle au Conseil qui aux termes de l'art. 7 du testament de M. Brehan gé, le Conseil doit émettre une vote pour la désignation d'enfants de familles pauvres à admettre à l'apprentissage gratuit.

Le Conseil après avoir entendu la lecture du dit article, en vertu duquel la commune de 185^e est destinée à prêter, élague une grise l'apprentissage d'une jeune fille et d'une somme de 200 francs les deux ans, pour faire l'apprentissage d'une Gargoue.

Voici la liste des inscriptions portant les noms de Gargoues.

Séguinelle André, né le 21 janvier 1903.
Filles

Férolat Odette, née le 28 février 1902

Collinet Marguerite, née le 16 juillet 1903.

Rouet Roseme, née le 17 Décembre 1902

Note.

Gargoues	—	Filles
1 ^{er} tour		1 ^{er} tour

Séguinelle - - - - -	Férolat - - - - -	Marie
Séguinelle André	Rouet - - - - -	1 voix
est désigné, afin	Collinet - - - - -	1 voix
recueillir, pour	Férolat Odette est dési-	
l'apprentissage grise pour l'appren-	tissage pratique.	
gratuit.		

Propositions sur la loi pour l'organisation municipale pour les Répartiteurs, pale, portant article 61, que le Conseil municipal dressé chaque année une liste contenant un nombre de noms

double de celui des Répartiteurs d'Innum
titulaires.

De la Commune M. H. Olivier, Girard
Pérotin, Grégoire, et Agassant Paul, tous
propriétaires.
Sur la Commune M. Leblancet à Falais,
Guillenot Hippolyte cultivateur de Falaise,
Philippe Pascal fermier de Gif, et proteste contre
si décret. Suppléments.

De la Commune M. H. Messier, Dufour
Laroque, Alexis, Margeret Charles, Charron
Eugène, Lichine Virginie, tous propriétaires
Sur la Commune M. Herle cultivateur,
à l'Etang du Boisnay, Dugue Louis,
cultivateur à Leziries, le Commandant
Baudouin, Rambaud, Poiret.

Service médical gratuit rapportés par la Commission d'Assis-
tance, à la liste des services médicaux de
1916.

A ajouter

Collinet Eugène
Van Ooteghem Licorne

A retrancher

- | |
|-------------------------|
| 5. A Blanchard René |
| 13. Chenevache Marie |
| 17. Charles Adolphe |
| 18. Collinet Marguerite |
| 20. Collinet Louise |
| 26. Dheret Raymond |
| 29. Didard Emilius |
| 62. Moulin Lucien |
| 63. Moulin Amédée |
| 77. Daubron Marcel |
| 9. A Buisson René |
| 10. Buisson Louise |

Arrêté au chiffre de soixante huit
le nombre des personnes qui bénéficient
du service médical gratuit en 1917.

Vote en conséquence, la somme de 204^f
plus 50^f pour les petites opérations chirurgicales.

Compte établi

Il est fait lecture au Conseil d'une
suic le tractement lettre de Monsieur le Préfet, en date du
communal entre 30 Septembre dernier, par laquelle celui-
M. Cazier Directeur ci invite le Conseil à fixer la part re-
d'Ecole et Mme Girard renant à M. Cazier, Directeur d'école
Directrice.

—
à Orsay, détachée à Ermenon et à Mme
Girard, Directrice à la Collège St Cloud
détachée à Orsay, pendant sa supplé-
ance pour le traitement communal.
Le Conseil tient compte de la solution
indiquée par Monsieur le Préfet, et
s'inspirant de sa circulaire du 27 Février
1915.

Décide de fixer ainsi que il suit, le
traitement revenant à chaque maîtresse.

M. Cazier Directeur.

Mme Girard Directrice

1915 - Supplément de traitement 4 trimestre 200 ^f	1915 - Décembre Indemnité
- id - Indemnité de logement trimestre 100. 83 ^f 30	de logement ----- 41 ^f 65
- id - Génie chauffage 4 trimestre Oct. à Mar. 10. - id - Indemnité chauff. 5 ^f .	
1916 - Supplément de trait. 3 premiers trimestres 1150 ^f	1916 - Inde de logement
Total - 743 ^f 30	2 premiers trimestres 250 ^f
M. Cazier. - 743 ^f 30	- id - Inde de chauffage
Mme Girard. . 307 ^f 85	2 premiers trimestres 30 ^f
Total général 1051 ^f 15	- id - Inde de logement
	3 ^e trim. jusqu'au 1 ^{er} Septembre 108 ^f 20
	- id - Inde de chauffage
	3 ^e trim. jusqu'au 1 ^{er} Septembre 13 ^f
	Total 747 ^f 85

A démander à M^e Girard

31 Déc (Inde de logement --- 125,140^f)
1915 | - id - de chauffage 15^f

Reste -- 307^f 85

Pré Monsieur le Préfet, d'autoriser M^e le

Maire à prélever sur les fonds libres de l'exercice courant, la somme de 1051¹⁵ francs pour l'assainissement de la commune, et 307⁸⁵, pour Mme Girard.

Subvention Le Conseil décide d'allouer une subvention au Cantonnier Chef, summe de Cinquante francs, à M. Baillivain, Cantonnier Chef, domicilié à Orsay, et pris à Montigny-le-Brûlé, d'autoriser M. le Maire à mandater la dite somme par les fonds libres de 1916.

Dédommagement au Conseil d'avis d'accorder à M. Juvie, Garde-champêtre, nouvellement nommé au poste de Garde-champêtre, de Champêtre, d'Orsay, une somme de Quatre-vingt francs, afin de l'indemniser de ses frais de déménagement.

Extrêmes du Facteur Le Conseil décide d'allouer 10^{fr} d'étrème au facteur qui desserte la Hauteville, cette somme sera mandatée sur le crédit des dépenses imprévues du Budget primaire de l'exercice en cours.

Prête au Profil de la cantine scolaire En raison du nombre toujours croissant de enfants admis à la cantine scolaire et aussi de la vie chère, le Conseil est d'accord que soit faite à domicile, dans la Commune, une dépense pour les dépenses personnelles.

Cinéma A l'unanimité, les membres du Conseil, en raison des circonstances actuelles, refusent formellement les autorisations demandées par des Entrepreneurs de cinéma.

Signe de Paris à Chartres Le Conseil demande à la Compagnie Chemin de fer de Paris-Chartres, qu'à la nouvelle gare le chemin d'accès à la gare nouvelle d'Orsay, partant de la route nationale N° 188, et suivant le N° 7, aboutisse au bord du chemin N° 2 des Bois, ainsi que le prolongement du chemin N° 4, qui aboutit à la route N° 7, soient construits d'une façon particulière afin d'en empêcher l'accès facile pour les voitures et les piétons, c'est-à-dire avec tout

S'élèverait
annuellement
au plus

carrieraux bloqués et empêtrés.

Récompenses M. Girard fait la proposition qui est adoptée de décerner un diplôme aux jeunes gens ou jeunes filles qui se sont distingués en aidant leurs pères ou mères dans leurs travaux agricoles, pendant la guerre, au moment où leur père ou leurs frères sont mobilisés.

Diverses

Le Conseil donne acte à M. le Maire des communications, communications qui il a faites concernant
 1^e Les Boulangeries 2^e Les Blédiés
 3^e Sur la culture des terres abandonnées
 4^e Sur le charbon.

Le Général commandant la 174^e Brigade d'Infanterie, cite à l'ordre de la 174^e Brigade
 1^e Bataillon d'Artillerie caporal avec 80^e
 1^e Régiment d'Infanterie.

Caporal d'une grande bravoure. Le
 3 Juin 1916 apprenant qu'une de ses cana-
 rades avait été tué devant les lignes,
 il alla le chercher, puis déterminé la re-
 connaissance.

Le Général Ségur, Moullaud.
 Le colonel commandant le 46^e Régiment d'In-
 fanterie, cite à l'ordre du régiment,
 le Caporal André téléphoniste à la 1^e
 13^e Régiment avec le plus grand soin
 les lignes de téléphoniques du Groupement, au
 moment même où elles étaient d'être
 coupées (Journée du 12 Février 1916.)
 Cœur de fer.

Le colonel commandant la 47^e Bri-
 gade d'Infanterie cite à l'ordre de la
 Brigade.

Le Bonnefond Eugène N^o M^{le} 15966 9^e
 Régiment d'Infanterie

I fait preuve de beaucoup de courage
 et de dévouement, en allant le 29 Sept.
 rechercher plusieurs chasseurs à pied
 blessés en avant de nos lignes, les sauve

d'une mort certaine. Caisse de Guerre.
Le 5 Octobre 1916. Le colonel Gaspard
et le Conseil donnent un avis favorable aux
demandedes suivantes:

- 1^e Recetteur et Augusteroné le 1^{er} Septembre 1846
à Beaucourt arrondissement de Belfort et Haute
Savoie, reçu en état de l'ordre de la croix de la
gendarmerie, admis en 1^{re} partie, sans réserve
que il obtiendra pour l'assistance une allocation
des réfugiés dont il sera titulaire.
- 2^e Mme Gérin brûlée née Marie Graevard née
le 24 Octobre 1861. Ses ressources incroyable
admis en 1^{re} partie, sans réserve que elle
obtiendra pour l'assistance une allocation
des familles des mobilisés, dont celle du titulaire
- 3^e Mme Floret admise en 2^e partie, Donne
un avis favorable à la proposition de l'Assis-
tance à domicile.

Assistance Les demandes suivantes sont admises:
aux femmes en 1^e. Femme Robergue née Gossard, sans
ressources, salariée, le mari mobilisé Admis

- 2^e Femme Joursette née Cornelle, sans
ressources, salariée, pour le père d'un ou deux
enfants et deuxre
- 3^e Femme Diendonne née Coudrain, sans
ressources, salariée, son 1^{er} enfant, le mari
mobilisé. Admise.

Assistance Général Charles Lévis, sans ressources, offre
aux familles nombreuses enfants au moins de 13 ans. Admis

Le Conseil demande à la Compagnie des
Lignes de Paris de min de fer de l'Etat que l'^{1^e} le chemin d'^{2^e} Chartres, Chemin partant de la frontière nationale 188, pour
de la nouvelle gare, aboutit à la gare des voyageurs avec un
de caniveau, place et la Boulangerie.

2^e Que le chemin rural N° 7, dit du
Rocher d'Orsay, dérisé partant d'un
point de ce chemin, aboutit au
chemin rural N° 4, d'Orsay à Courtabœuf
dérisé également, soit construit de la
manière que ce dernier, c'est-à-dire avec

formation en blocage, pierres cassées, et cylindre.

Mandat de Gré à Gré M. le Maire déposé sur le bureau, un marteau dégrê à gré, qui il a passé avec M. Gabriel Entrepreneur à Orsay, pour l'enlèvement des bouches, ordures industrielles et non industrielles et herbes provenant de nettoyage des trottoirs à faire en 1917.

Le Conseil s'approche dans tout son ensemble, et invite M. le Maire de la commune à l'approbation de l'avis du Préfet Fait et délibéré, en séance, à la Mairie d'Orsay, les jours mois et an ci-dessus

*R. Gré R. Châtelain Loyer
L. Piquet G. G. Salinier*

Séssions de février.

1917

Convocation -

Dimanche 6 Février 1917.

Convocation du Conseil municipal, pour le Dimanche 11 Février, prochain mois, pour la tenue de la session de Février.

Maire.

abstention

L'an mil neuf cent dix-sept, le Dimanche 11 Février, à 9 heures du soir, le Conseil municipal, après avoir été régulièrement convié, s'est réuni à la Mairie, lieu or-

ainaire de ses séances, sous la présidence
M. l'Écuyer, Maire.
Présents M. l'Écuyer Maire, Chastelot,
pros Auljant, Léonard, Ecuyer, Racary,
Frégnier, Girard, Moyelle et Paroqué
La majorité des voix, M. Girard a été
désigné pour remplir les fonctions de
Secrétaire, puis il a été élu lecteur du
procès-verbal de la dernière séance, qui
est adopté sans observation.

Chemin
de la Butte St
Catherine.

M. le Maire communique au Conseil, mi-
nicipalité délibération du Conseil de Ville
bon, en date du 10 Décembre 1916, relative
à la baraque de chemin de la Butte St
Catherine.

Après délibération, l'assemblée municipale
decide, qu'en raison des circonstances actuelles
elle demande à maintenir le statut quo.

Prêt de M.
Dunau Varilla et
att somme n'a pas
été emprunté mais
doit l'être.

M. le Maire expose au Conseil qu'il a emprunté
à M. Dunau Varilla la somme de 2000, pour
achat de charbon et vente aux familles des no-
biliairs, des Réfugiés et du Bureau de Bien-
faisance.

Il y a peu dans la
ville qu'il va emprunter
qu'il faut dire
Orsay 7 Mars 1917 si la campagne d'achat et de vente de charbo-
Le Maire
A) a Le p'tit
B) à Chateauneuf
C) à Givry
D) à Cerny incultes.

Le prêt est fait, sans intérêt, et devra être
remboursé à la fin des hostilités ou plus tôt
si la campagne d'achat et de vente de charbo-
faisait place la Commission, cessez au paravant
Le Conseil ratifie ledit prêt, et accepte les pro-
positions faites par M. Dunau Varilla.

Conformément aux instructions de l'Amie
le Ministre de l'Agriculture, au sujet de l'app-
lication de la loi du 6 Octobre 1916, le Conseil
désigne M. Racary et Paroqué cultivateurs
conseillers municipaux, pour assister M. le
Maire et décide de le coadjuger M. M. Girard
Ecuyer, Carbillot pour faire le partage des
terres mis en culture.

Le Conseil est d'avis que M. le Maire attende
la nouvelle réglementation sur le pain, avant

Commission.

base du pain

Chemin d'accès
à la nouvelle Gare

Ligne

de Paris à Chartres

de prendre une décision à ce sujet.

M. le Maire dépêche par le Bureau de la lettre de Monsieur le Ministre des Travaux publics, adressée à M. le Préfet de Seine-et-Oise en date du 23 janvier dernier, et relative à la demande du Conseil municipal d'Orsay,

s'est, à dire, que le chemin d'accès à la gare des voyageurs de la station d'Orsay, sur la ligne de Paris à Chartres, est bien prévu avec des carrefours placés et des bordures.

Il sera exécuté conformément au projet. Toujours le Conseil fait observer que contrairement à l'alinéa consulaire dans la lettre précitée, le chemin rural N° 7 dit du Rocher d'Orsay, était bloqué, empêtré et qu'il se trouve dans cet état depuis longtemps malgré les nombreux charrois qui y sont faits jour, gratuitement pour la Société des Travaux publics.

Vente des peupliers M. le Maire表达了 au Conseil qu'il a du lannier et le particulièrement pour la laisser et le long long de l'effet de l'Yvette 39 peupliers qu'il y avait mis profitage à leur ramasser et à planter de jeunes arbres à leur place.

Le Conseil

Considérant que ces arbres sont nécessairement appartenant à la Commune, et que étant arrivés à leur maturité, il y a surgence à en planter d'autres à leur place.

Le Maire et le Préfet, en raison des événements actuels, d'autoriser M. le Maire à procéder à une vente à l'arrache, au mieux des intérêts de la Commune.

Abattage
des platanes
du Boulevard
du
Boulevard

Le Conseil met le maire que les plantations du Boulevard du Breuil, chemin de grande communication N° 97, dont la traversée du boulevard du Breuil, soient abattus, pour l'assainissement de la chaussée des propriétés voisines et pour la préservation des arbres fruitiers appartenant à l'hospice, contigus à ces plantations.

Traitement des cantonniers communaux Le Conseil décide que le traitement mensuel des cantonniers communaux soit porté de 120^{fr} à 135^{fr}, à partir du 1^{er} Mars prochain.

Balayage de la Mairie

Le Conseil décide que l'indemnité municipale accordée à l'heure journalier pour le balayage de la Mairie, sera portée de 10^{fr} à 15^{fr}, à partir du 1^{er} Mars prochain.

Secours N° 21 Hauge Un secours mensuel de 5^{fr} est accordé à Mme Félix Hauge, domiciliée Avenue Saint-Louis.

Porteur de dépêches Le Conseil ajourne la décision à prendre sur l'augmentation du traitement du porteur de dépêches.

Logement de M. Gaspar La demande d'allocation formulée par Mme Félix Gaspar, pour le payement de son loyer, est rejetée.

Médicaments aux familles des Mobilisés La fourniture gratuite des produits pharmaceutiques, ne sera plus accordée aux femmes de Mobilisés, sans enfant.

Citations

Ordre du 1^{er} Régiment N° 304
Le Lieutenant Colonel Dardos, commandant le 409^e Régiment d'Infanterie. Cite à l'ordre du Régiment : Le caporal G. Parcher, et flats que son zèle le désignait pour restaurer le train de combat, a demandé pendant la période active des opérations à marcher en ligne, et a été volontaire pour toutes les liaisons, dans les coups les plus dangereux, pendant les journées des 12. 13. 14, 15 et 16 Octobre 1916. Adonné aux plus jeunes l'exemple du courage et du dévouement. Croix de Guerre. Aux armées, le 9 Novembre 1916. Le Lieutenant Colonel, Commandant le Régiment. Signé : Dardos.

Sous le nom de Ferdinand Auguste Matricule 77511
Soldat de 1^{re} classe, à la 3^e Compagnie du 82^e Régiment d'Infanterie.

Soldat très brave : le 19 Juin 1916, s'est